

UNIVERSITÉ D'ALGER

1^{re} Année

(Institut de Sciences administratives, sociales et coloniales)

1942-1943

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

CENTRE D'ETUDES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Président : Le Recteur de l'Académie d'Alger. -- **Vice-Président :** Le Président du Conseil d'Administration de l'Ecole libre des Sciences Politiques
Membres : Le Doyen de la Faculté de Droit et le Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger. -- Les Représentants du Gouvernement Général de l'Algérie. --
Les Représentants de l'Ecole libre des Sciences Politiques.

OBJET DU CENTRE

La création du Centre d'Etudes Politiques et Administratives résulte d'un accord entre l'Université d'Alger et l'Ecole libre des Sciences Politiques de Paris, patronné par le Gouvernement Général de l'Algérie. Il a pour objet de donner une première année de formation aux jeunes gens qui se destinent aux hautes carrières de l'Etat (Conseil d'Etat, Affaires étrangères, Inspection des finances, Cour des Comptes, Chefs de Cabinet de Préfet, Commissariat de la Marine, etc.), aux postes de direction dans les entreprises privées ou dans les Organisations Corporatives (Banques, S.N.C.F., Assurances, Comités d'Organisation, etc.) et plus généralement à toutes fonctions auxquelles prépare l'enseignement donné à l'Ecole des Sciences Politiques.

Il reçoit également comme *auditeurs* toutes les personnes désireuses de compléter leur culture générale, notamment en ce qui concerne les questions administratives et économiques.

AVANTAGES

Les titulaires du Certificat délivré par le Centre :

1. Sont dispensés d'une année d'études à l'Ecole des Sciences Politiques de Paris ou à son annexe de Lyon ;
2. Peuvent être admis à la préparation aux grands concours organisée par l'Ecole ;
3. Peuvent postuler des bourses d'études accordées par le Gouvernement Général de l'Algérie ou par l'Ecole, pour aller poursuivre leurs études à l'Ecole des Sciences Politiques ;
4. Sont dispensés de l'examen probatoire qui précède le concours annuel des bourses de la Fondation Emile Boutmy.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement dure une année, du début de novembre à la fin mai. Il comprend des *cours*, des *conférences de méthode* et des *conférences d'information*.

COURS

Les cours ont lieu à l'Université, à raison d'une heure par semaine et par matière :

Droit public général.
Histoire des Faits économiques.
Histoire de la France depuis 1870.
Budget et monnaie.
Géographie économique.
L'Empire Français.

CONFÉRENCES DE METHODE

Séances de travail destinées à initier les élèves aux méthodes de composition et d'exposition communes à tous les grands concours.

CONFÉRENCES D'INFORMATION

Problèmes d'intérêt général et actuel traités au cours de l'année, par des personnalités de la Métropole ou de l'Afrique du Nord.

INSCRIPTIONS ET EXAMENS

I. -- **INSCRIPTIONS.** -- Les inscriptions sont prises au Secrétariat, du 20 octobre au 5 novembre, pour le 1^{er} terme ; du 15 février au 1^{er} mars, pour le second terme.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Elèves : Baccalauréat complet et une immatriculation de l'année en cours dans une Faculté de l'Université d'Alger.
Auditeurs : Une demande d'agrément adressée au Secrétariat Général.

MONTANT DES DROITS :

Elèves : 1^{er} terme... 500 fr. ; 2^e terme... 500 fr. ; Droits d'examen... 200 fr.
Auditeurs : 1^{er} terme... 250 fr. ; 2^e terme... 250 fr.

Une réduction de 50% sur les droits d'inscription est accordée aux officiers en activité des Armées de Terre, de Mer et de l'Air.

Des bourses peuvent être attribuées aux étudiants dans certaines conditions.

II. -- **EXAMENS.** -- L'examen pour l'obtention du Certificat de fin d'études du Centre a lieu au début du mois de juin.
Une session est également organisée au mois de novembre.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Assiduité aux cours et conférences ;
Obtention d'une note de conférence de méthode.

EPREUVES. — L'examen comprend :

A l'écrit : **Une composition** sur l'un des trois cours suivants :
Droit public général. — Histoire des Faits économiques. — Histoire de la France depuis 1870.
A l'oral : **Un exposé** sur l'un des 2 cours qui n'auront pas été choisis à l'écrit.
Une interrogation sur chacun des six cours du programme.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : S'adresser à M. le Secrétaire Général du Centre d'Etudes politiques et administratives, Université d'Alger (Rez-de-Chaussée, Bâtiment St. Gsell), Alger.